

Liste des documents à produire pour une inscription en école primaire:

- Le livret de famille ou la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Une pièce établissant la qualité du responsable légal (pièce d'identité) et le cas échéant, les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement de divorce).
- Un justificatif de domicile (taxe d'habitation, ...)
- Le carnet de santé de l'enfant comportant les vaccinations obligatoires (DT Polio) ou à défaut les certificats de vaccinations.

Pour les personnes arrivant sur Saint Cyr, des pièces complémentaires sont à fournir. Pour plus de renseignements, vous êtes priés de contacter le Bureau des Ecoles.